



**Groupe BPCE  
Monsieur Laurent MIGNON  
Président du Directoire  
50 Avenue Pierre Mendès France  
75201 PARIS Cedex 13**

courriers\courrier 2018\envoi\  
07 2018 courrier commun fd finances groupe bpce.doc

**Montreuil, le 2 juillet 2018**

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de la décision du Groupe BPCE de procéder au démantèlement du Crédit Foncier de France.

Cette décision est une première dans un groupe mutualiste et nous interpelle tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond, il apparaît que tous les scénarii possibles pour sauver une entreprise historique du secteur bancaire n'aient pas été envisagés.

Sur la forme, le groupe BPCE informe la presse avant de respecter ses obligations légales en termes d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

De telles pratiques sont inacceptables. La CGT soutient les démarches de l'ensemble des organisations syndicales, des élus et mandatés de l'entreprise pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Le Groupe doit veiller à conserver les expertises des salariés du Crédit Foncier et doit étudier toutes les solutions possibles pour cela.

Nous vous informons que d'ores et déjà, nos deux Fédérations, interpellent le Ministre des Finances sur ce dossier et nous sollicitons auprès de vous un entretien pour traiter de la situation et du devenir des salarié-e-s de l'entreprise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

**Alexandre DERIGNY**  
Secrétaire Général CGT Finances

**Valérie LEFEBVRE-HAUSSMANN**  
Secrétaire Générale FSPBA-CGT

**Copie Crédit Foncier**

263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex

Fédération CGT Finances – case 540 – [finances@cgt.fr](mailto:finances@cgt.fr)  
FSPBA-CGT – case 537 – [fspba@cgt.fr](mailto:fspba@cgt.fr)